

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023-008

Date de convocation :
17 Mars 2023Date d'affichage :
20 Mars 2023

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 09
Votants : 13

Vote
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

OBJET :

AUTORISATION A
L'EXECUTIF DE PROCEDER A
DES MOUVEMENTS DE
CREDITS

Le vingt-quatre mars deux mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROBIN,

Étaient présents : M. ROBIN Jean-Claude, M. SAYAGH Claude, Mme DOUBLIER Caroline, M. HENRY Manuel, M. LE SOURD Jean-Yves, M. ROBIN Thomas, M. MOUSSU Frantz, Mme GLANARD Florence, M. GLANARD Michel

Absent et représenté :

Mme REY Brigitte représentée par Mme DOUBLIER Caroline
M. AUDUREAU Stéphane représenté par M SAYAGH Claude
M. DEBUYSERE Pascal représenté par M ROBIN Jean-Claude
M. HADENGUE Michaël représenté par M ROBIN Thomas

Absent :

M. LEPORE-BACHELET Yohann
Mme VERBRUGGHE Aurélie

2023-008 : Autorisation à l'exécutif de procéder à des mouvements de crédits : à l'unanimité

Dans le cadre de la nomenclature M57, il est demandé qu'en matière de fongibilité des crédits: l'organe délibérant délègue à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel),

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents.
Pour copie conforme, Tilly, le 24 Mars 2023

La secrétaire de séance
Caroline DOUBLIER



Le Maire
Jean-Claude ROBIN

